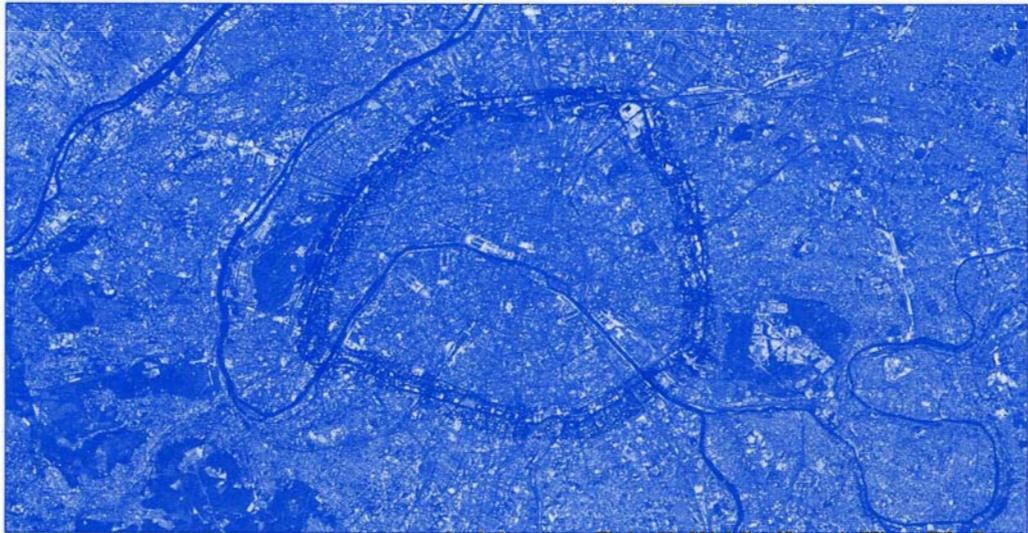


LA COURONNE DE PARIS
ANNEAU CENTRAL
DE L'AGGLOMERATION



J U I N 1 9 9 0

ATELIER PARISIEN D'URBANISME
INSTITUT D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME
DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

AVANT PROPOS

Par un échange de lettres, le Maire de Paris, M. Jacques Chirac, et le Président du Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Michel Giraud, avaient demandé fin 1986 à l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) et à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France (IAURIF), d'engager une réflexion conjointe sur le vaste secteur entourant les limites de Paris et des communes riveraines, de part et d'autre du boulevard périphérique.

L'objectif fixé était simple mais ambitieux: harmoniser l'urbanisme de ce territoire et mieux valoriser ses potentialités, notamment par la coordination des opérations d'aménagement qui s'y développent.

Les travaux de l'APUR et de l'IAURIF ont donc eu pour objet, dans un premier temps, d'établir un inventaire des situations, problèmes et potentialités du territoire concerné en prenant l'attache des communes intéressées, et d'esquisser un premier éventail de suggestions d'aménagement.

Ces travaux ont été menés au cours des années 1987 et 1988, sur la base d'un recueil de données statistiques, d'enquêtes sur le terrain, et de rencontres avec les services techniques des communes concernées.

Les élus des communes riveraines, tout en affirmant une très nette volonté de voir respecter leur entière responsabilité sur les choix d'aménagement de leur territoire, ont marqué leur intérêt pour le principe de cette démarche d'information et de concertation mutuelle. Ils ont réservé le meilleur accueil aux équipes de l'APUR et de l'IAURIF, et leur ont permis de réunir un précieux matériau d'information. Nous les en remercions très vivement.

Des éléments d'étude très nombreux ont été rassemblés. Le rapport qui suit en présente une synthèse volontairement limitée à environ quatre-vingts pages illustrées, destinée à une lecture relativement rapide.

Le contenu technique de ce dossier a été établi sous la responsabilité des directeurs de l'APUR et de l'IAURIF comme une contribution à l'étude d'un des secteurs stratégiques de la métropole. Il n'engage donc en rien la responsabilité des élus de la Ville de Paris, de la Région ni des communes concernées, et ne préjuge pas des choix qu'ils pourront faire ultérieurement.

Il vise à mettre à la disposition de ces élus, en même temps que des responsables de l'Etat, des éléments pouvant servir de base aux réflexions et aux éventuelles actions d'aménagement futures.

Mais il est bien évident que, quelle que soit l'importance de ce secteur des abords du boulevard périphérique, il ne pouvait être traité indépendamment du contexte dans lequel il s'insère, auquel il est étroitement lié: celui de l'agglomération qui l'entoure et de la région d'Ile-de-France.

C'est pourquoi les évolutions et propositions sont à plusieurs reprises examinées à un niveau plus vaste que celui du secteur de l'étude stricto sensu.

L'année 1988, 1989 et le début de 1990 ont vu la publication de grands dossiers qui proposent des éléments de cadrage et d'orientation pour le développement du territoire étudié.

■ D'une part le Maire de Paris, M. Jacques Chirac, a fait établir un "Schéma d'Objectifs pour l'aménagement de la Couronne dans Paris", présenté au Conseil de Paris en novembre 1988 et diffusé aux communes

riveraines.

Il vise, en précisant les intentions de la Ville de Paris sur ce territoire aux abords des limites communales, à favoriser l'engagement d'un dialogue bilatéral aussi bien que multilatéral sur le devenir de ces espaces.

■ D'autre part, plusieurs démarches ont marqué la nécessaire reprise d'une réflexion globale tendant à l'élaboration d'un nouveau projet d'aménagement l'Ile-de-France.

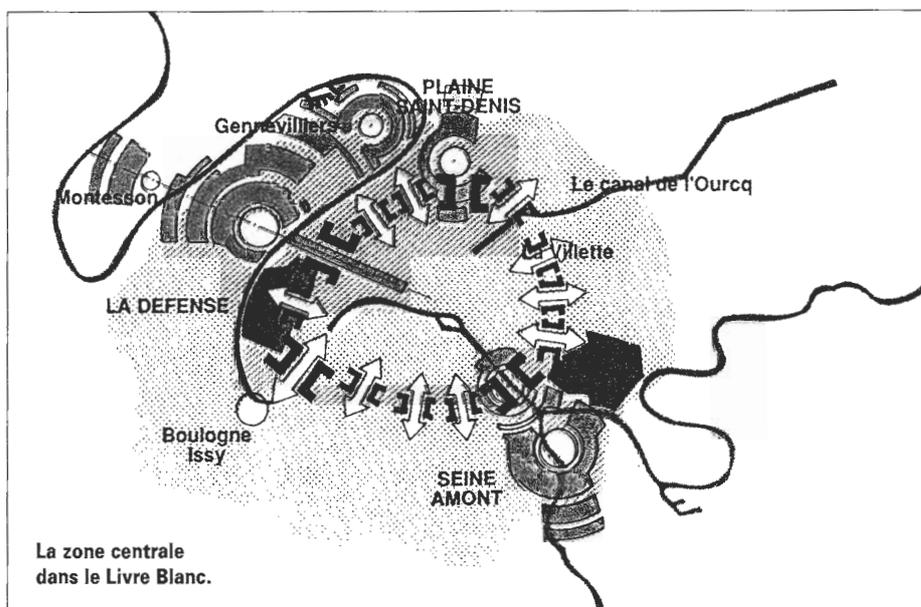
— En mars 1988, le Président Michel Giraud présentait à la presse la plaquette "Ile-de-France 2000" proposant un processus de concertation sur l'élaboration d'un nouveau projet régional.

— En février 1989, le Président Pierre-Charles Krieg présentait au Conseil Régional d'Ile-de-France un dossier plus approfondi, le "Projet Régional d'Aménagement" (PRA). Il manifestait ainsi la volonté de la Région d'Ile-de-France d'assumer pleinement les responsabilités que lui confère la loi de décentralisation sur l'aménagement de son territoire et son développement économique.

— En février 1989 également le Préfet de la Région M. Olivier Philip publiait un ensemble de "Réflexions préalables à l'actualisation du Schéma Directeur de l'Ile-de-France".

— En juillet 1989, le Premier Ministre a proposé au Président du Conseil Régional et au Maire de Paris la préparation d'un "Livre Blanc" destiné à ouvrir le débat sur la révision du SDAU d'Ile-de-France.

Confié à la Direction Régionale de l'Équipement (DREIF), à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France (IAURIF) et à l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR),



ce document propose un diagnostic et formule les principaux enjeux de l'avenir de la région. Le "Livre Blanc" a été rendu public en février 1990. Il souligne l'importance pour l'avenir des secteurs denses proches de Paris, et par là même le rôle stratégique de l'anneau central formé par le territoire riverain des limites de Paris.

Le présent dossier apporte pour ce territoire un ensemble d'informations et de réflexions précisant le Livre Blanc et les documents antérieurs. Il constitue donc une première contribution aux travaux de révision du Schéma Directeur régional pour la zone centrale de l'agglomération.

Le début de l'année 1989 a été endeuillé par le décès de Nicolas Politis, Directeur de l'APUR. Celui-ci s'était passionnément attaché à l'impulsion de ce dossier en même temps qu'à l'élaboration par l'APUR du "Schéma d'objectifs pour l'aménagement de

la couronne dans Paris", qui lui est étroitement lié. Il s'y est consacré jusqu'à ses derniers moments.

Nous ne saurions lui rendre un meilleur hommage qu'en achevant et en diffusant le dossier élaboré par l'équipe conjointe de l'APUR et de l'IAURIF, afin de le mettre à la disposition de l'ensemble des élus intéressés en souhaitant, comme il l'espérait lui-même très vivement, que celui-ci puisse constituer le point de départ d'un processus actif de concertation entre l'ensemble des collectivités territoriales concernées.

Le Directeur de l'APUR
Nathan Starkman

Le Directeur Général de l'IAURIF
Pierre Pommelot

SOMMAIRE

Introduction.....	6
--------------------------	----------

1^{ERE} PARTIE

L'anneau central, espace stratégique de la métropole régionale

I. Un territoire dense et contrasté au cœur de l'agglomération	8
A/ Un espace stratégique	8
B/ Les contrastes Paris-banlieue	9
C/ Des identités par secteurs cardinaux	10
II. Problèmes et handicaps: un vaste morceau de ville à l'image dépréciée	12
A/ Des quartiers marqués par le boulevard périphérique	12
B/ Des quartiers fragiles	14
L'héritage du passé: le poids d'une histoire singulière	18
III. Solidarités et dynamismes: une réalité meilleure que son image	24
A/ Des atouts majeurs	24
B/ Mutations et dynamismes	30

2^{EME} PARTIE

Un projet fédérateur pour l'anneau central

I. Une coupure qui contrarie le développement de l'agglomération.....	38
II. Un territoire ignoré par les documents d'urbanisme	38
III. Des enjeux essentiels	39
IV. Une ambition et un projet communs	40

3^{EME} PARTIE

Des orientations d'aménagement

I. Organiser le développement de l'anneau central	42
A/ Mobiliser les ressources foncières autour de projets urbains	42
B/ Coordonner les interventions des communes.....	44
C/ Prendre en compte les grands équilibres	44
II. Révéler le paysage	46
A/ Protéger l'espace en creux.....	47
B/ Remodeler le paysage du boulevard périphérique.....	48
C/ Mettre en valeur les grands tracés radiaux.....	50
III. Réparer la coupure au cœur de la ville	56
A/ Réunir les quartiers grâce à des projets concertés.....	56
B/ Retrouver l'agrément des espaces publics.....	59
C/ Promouvoir un réseau de liaisons locales pour les piétons	66
IV. Améliorer les transports et les relations locales	70
A/ Réguler la circulation.....	71
B/ Organiser la desserte en transports en commun	73

* * *

Elaborer et mettre en œuvre le projet fédérateur	74
Définir des documents de référence.....	74
Mettre en place des moyens spécifiques	75
Développer la concertation à tous les niveaux	75

INTRODUCTION

Le territoire qui entoure la limite entre Paris et les communes riveraines définit **un vaste anneau dans la partie centrale de l'agglomération**. C'est un espace stratégique pour l'avenir: des améliorations importantes de l'environnement y sont nécessaires, les opportunités d'aménagement nombreuses.

L'objectif de ce dossier est d'harmoniser les politiques et les interventions d'urbanisme qui peuvent y être menées; de contribuer à sa mise en valeur et à son développement.

Ce territoire est difficile à caractériser simplement parce qu'il est disparate dans sa composition. Sa délimitation et sa dénomination posent problème. **Il s'étend à cheval sur Paris et les communes riveraines sur une profondeur de cinq cent mètres environ de part et d'autre de la limite administrative. Il se définit surtout par la proximité des tracés quasi parallèles du boulevard périphérique et des limites administratives.**

Mais il serait artificiel de lui donner une frontière précise. Il constitue plutôt une sorte d'entre-deux, moins bien traité, situé entre les quartiers périphériques de la capitale et les centres des communes riveraines qui ont souvent fait l'objet d'opérations récentes de mise en valeur.

Les "fortifs", la "zone", la "ceinture", ont alternativement désigné ces espaces qui forment une "**couronne de Paris**", selon le terme retenu par le "Schéma d'objectifs pour l'aménagement de la couronne dans Paris" établi par la Ville de Paris.

Ce terme présente toutefois un risque de confusion avec la dénomination très répandue de "petite couronne", qui désigne l'ensemble des trois départements entourant Paris, et celle de "grande couronne" qui désigne les

quatre départements périphériques de l'Île de France.

C'est pourquoi il est apparu plus clair, dans ce dossier d'étude d'associer au terme de "couronne de Paris" celui "d'anneau central de l'agglomération".

Un tel territoire aux limites en partie imprécises se prête difficilement à l'utilisation des statistiques. Il est cependant nécessaire de le caractériser par des données chiffrées (population, logement, emploi, activités). Dans ce but, et afin d'éviter l'agrégation de données à l'échelle pas toujours disponibles, on a eu recours à un second ensemble, plus large, contenant "l'anneau central"; celui des 9 arrondissements périphériques de Paris et des 21 communes riveraines du boulevard périphérique (1). Cet ensemble dépasse parfois nettement le territoire étudié, mais il permet d'en saisir l'importance.

* * *

Le dossier est organisé en trois parties:

1^{ERE} PARTIE

La première partie intitulée "**l'anneau central, espace stratégique de la métropole régionale**", présente les caractéristiques essentielles de ce territoire.

2^{EME} PARTIE

La deuxième partie, "**Un projet fédérateur pour l'anneau central**" (2), évoque brièvement les enjeux et ce que pourraient être les objectifs d'un projet de valorisation d'ensemble.



3^{EME} PARTIE

La troisième partie, "**Des orientations d'aménagement**", esquisse les grandes orientations d'urbanisme susceptibles de concourir à un tel projet.

* * *

Enfin sous le titre "**Elaborer et mettre en oeuvre le projet fédérateur**", sont abordées brièvement les modalités de son élaboration, puis de sa réalisation.

(1) Toutefois, les données statistiques cartographiées représentent la totalité des 29 communes limitrophes de Paris, 8 d'entre elles entourant les bois.

(2) Le terme de projet "fédérateur" a été choisi ici pour désigner à la fois la nécessité d'une approche globale traduite sous la forme d'une "charte d'aménagement" du secteur, et celle d'une mise en oeuvre de cette charte par chacune des collectivités territoriales concernées. Cette démarche pourrait d'ailleurs être l'un des moyens d'action spécifiquement adaptés aux impératifs de la planification urbaine d'une grande métropole dans un contexte décentralisé.

**Le boulevard périphérique
à la hauteur de la
Porte de Vincennes.**

l'Anneau Central, espace stratégique de la métropole régionale

I. Un territoire dense et contrasté, au cœur de l'agglomération

A. Un espace stratégique

■ Un espace traversé et fortement perçu

Les grandes infrastructures routières entourant Paris — le boulevard des Maréchaux et surtout le boulevard périphérique — sont sans doute les éléments d'unité les plus apparents de l'anneau central de l'agglomération.

Il s'agit en effet d'abord d'un espace de passage que des millions de parisiens et de banlieusards parcourent ou traversent quotidiennement sur les grandes voies reliant le centre de Paris et sa périphérie.

Ce territoire que l'on "traverse" se trouve dans une situation privilégiée. Proche de l'hyper-centre de Paris, actif et densément

peuplé, il est un lieu de passage obligé qui façonne l'image même de Paris et des communes riveraines. Pour toutes ces villes, c'est un "espace d'entrée" essentiel.

■ Un espace dense en habitants et en emplois

La Couronne de Paris se caractérise par des densités en habitants et en emplois élevées ou très élevées.

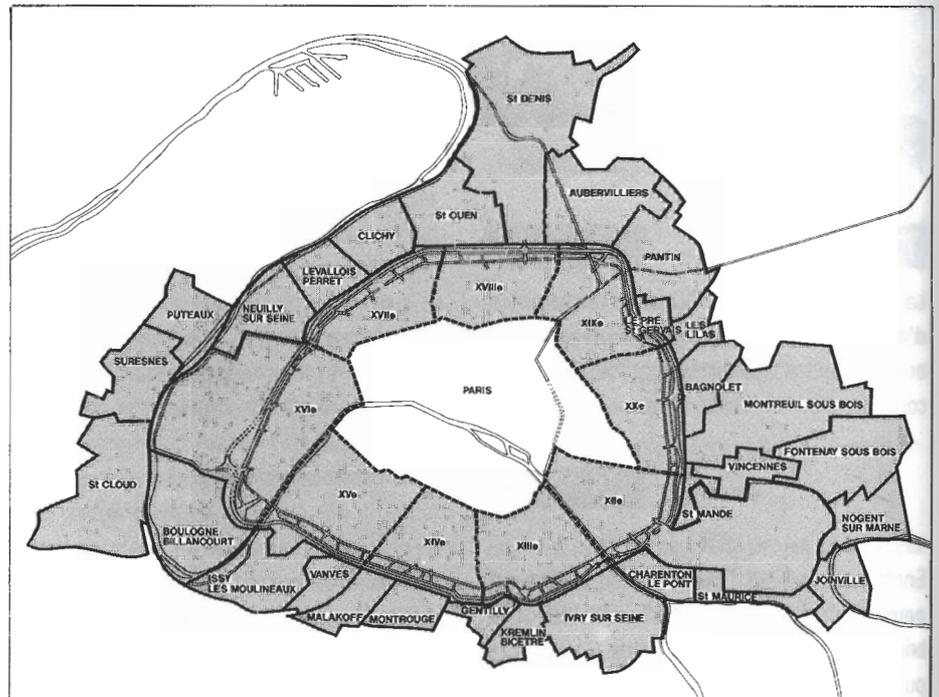
Pour utiliser une base simple et commode de calcul, on a pris en compte l'ensemble des arrondissements et communes qui contiennent l'anneau central.

Cet ensemble représente ainsi, à lui seul, près du tiers de l'agglomération que ce soit pour la population — 2,53 millions d'habitants (soit 1/3 de la population agglomérée) — ou pour les emplois — 1,34 millions (soit 30% des emplois de l'agglomération) —

Ces totaux se décomposent comme suit:

Ci-contre, carte des 21 communes riveraines et des 9 arrondissements extérieurs de Paris.

Page de droite, carte des densités de population dans et hors Paris.



(chiffres 1982)	Population (millions)	Emplois (millions)
9 arrondissements extérieurs de Paris	1,55	0,81
21 communes riveraines	0,98	0,53
TOTAL	2,53	1,34

Ce même ensemble a une superficie de 16 600 hectares soit une fois et demie la superficie totale de Paris, Bois inclus (6 000 hectares pour les arrondissements parisiens, 10 600 pour les communes riveraines).

L'anneau central est, bien sûr, plus restreint. Les chiffres établis au niveau des arrondissements et des communes amplifient son importance, mais ils forment de bons indicateurs pour en souligner la densité, à tous égards, et le poids élevé dans l'agglomération.

B. Les contrastes Paris-banlieue

Aux limites de Paris, il existe des oppositions franches liées surtout aux contrastes entre tissus compacts à Paris, et tissus discontinus "bas" en banlieue.

Les densités de population et d'emploi décroissent ainsi soudainement dès que sont franchies les limites du boulevard périphérique.

■ Un découpage administratif hétérogène

Les arrondissements extérieurs de Paris présentent une certaine unité de surface et de population. Les écarts sont faibles par rapport à un arrondissement "moyen" d'une surface de 600 hectares et d'une population de 155 000 habitants environ.

Extra-muros, en revanche, le découpage administratif accuse les disparités:

la surface des communes riveraines varie de

64 hectares (le Pré-Saint-Gervais) à 1 241 hectares (Saint-Denis), la population de 13 000 habitants (le Pré-Saint-Gervais) à 102 500 habitants (Boulogne-Billancourt).

■ Les densités de population

Elles sont en moyenne deux fois plus fortes dans les arrondissements périphériques (258 habitants à l'hectare) que dans les communes limitrophes (123 habitants à l'hectare).

Pour prendre une image simple, Paris forme un plateau aux fortes densités de population et de logement surplombant un anneau de communes deux fois moins denses.

La vocation résidentielle plus marquée de Paris et les différences de constitution des tissus urbains accentuent les contrastes. A côté des immeubles parisiens anciens de 5 à 8 étages qui se regroupent dans des tissus très denses, le franchissement du boulevard périphérique peut parfois réserver au prome-

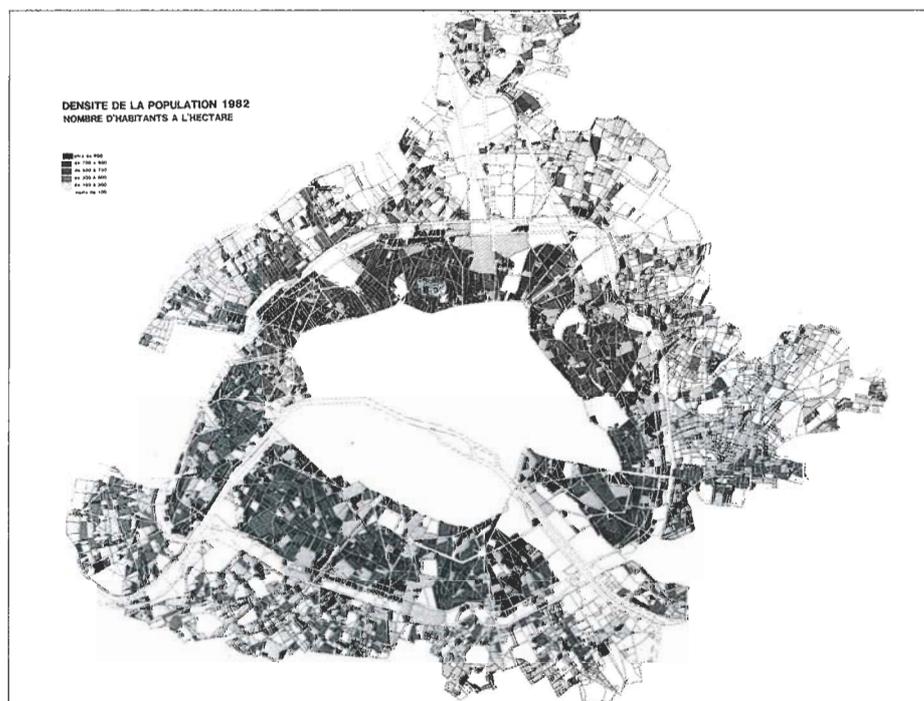
neur la surprise d'un habitat resté très aéré et évoquant des ambiances provinciales.

■ Les densités d'emploi

De même, on trouve des densités d'emploi en moyenne deux fois plus fortes dans les arrondissements périphériques (134 emplois par hectare) que dans les communes riveraines (67 emplois par hectare).

Cela dit, cette aire d'emploi est d'une densité relativement homogène, les principaux écarts (d'un rapport de 1 à 3) étant plutôt avec le centre de Paris (371 emplois à l'hectare) et, plus loin, avec la banlieue non limitrophe de la capitale (20 emplois à l'hectare environ).

Ces ruptures de densité entre Paris et sa périphérie ne sont pas un phénomène original: on les retrouve aux limites de la plupart des villes anciennement fortifiées. Pourtant dans les grandes villes étrangères, la chute des densités est en général plus progressive.



■ **Les contrastes socio-économiques**

De même, les emplois exercés changent de nature entre les arrondissements parisiens principalement voués au tertiaire et certaines communes de banlieue où les activités de production sont restées plus nombreuses.

Le secteur tertiaire représente 80% de l'emploi total dans les arrondissements périphériques, contre seulement 57% dans les communes limitrophes.

Les données sur les CSP permettent d'opposer globalement, Paris (moins d'ouvriers, plus de cadres) à sa proche périphérie, même si les différences sont beaucoup plus nettes pour les professions libérales et les cadres supérieurs (18,5% contre 11,1%) que pour les ouvriers et les employés (45% contre 56%).

C. Des identités par secteurs cardinaux

Pour autant, dès que l'on s'intéresse aux structures de la population et des quartiers, l'opposition centre-périphérie s'efface au profit des parentés par secteurs cardinaux regroupant communes de banlieue et quartiers parisiens.

■ **Les parentés socio-économiques**

Dans ce domaine, les contrastes opposent moins nettement Paris et sa périphérie qu'ils n'opposent un Ouest résidentiel et un Nord industriel, les autres secteurs étant moins typés socialement:

— "l'Ouest résidentiel" est principalement ancré sur Paris, mais inclut également Neuilly, Levallois-Perret, Saint-Cloud et Boulogne. Dans cet ensemble, les logements sont plus vastes, mieux équipés et moins occupés, les personnes âgées sont souvent plus nombreuses et les cadres et professions libérales plus fortement représentés qu'ailleurs.

— Le "Nord industriel" regroupe les 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements parisiens, et de vastes secteurs de Saint-Denis, Saint-Ouen, Clichy, Aubervilliers et Pantin. Ce territoire comprend nombre d'emprises industrielles, d'enclaves ferrées et d'équipements; les catégories modestes (ouvriers, employés) et les populations étrangères sont plus nombreuses et les logements plus souvent suroccupés, alors que les densités d'emploi sont plus faibles (moins de 100 emplois à l'hectare à Paris et moins de 50 en banlieue).

Les autres secteurs sont plus complexes et donc plus difficiles à caractériser simplement: on retrouve cependant la dichotomie traditionnelle Est-Ouest dans la plus grande partie du Sud-Est de la couronne qui s'apparente au Nord industriel (Ivry, Gentilly, le Kremlin-Bicêtre, le Sud du 13^{ème} arrondissement), mais des exceptions notables peuvent apparaître comme par exemple le secteur voisin du Bois de Vincennes plus apparenté à l'Ouest résidentiel (parties du 12^{ème} arrondissement de Paris, Saint-Mandé, Vincennes).

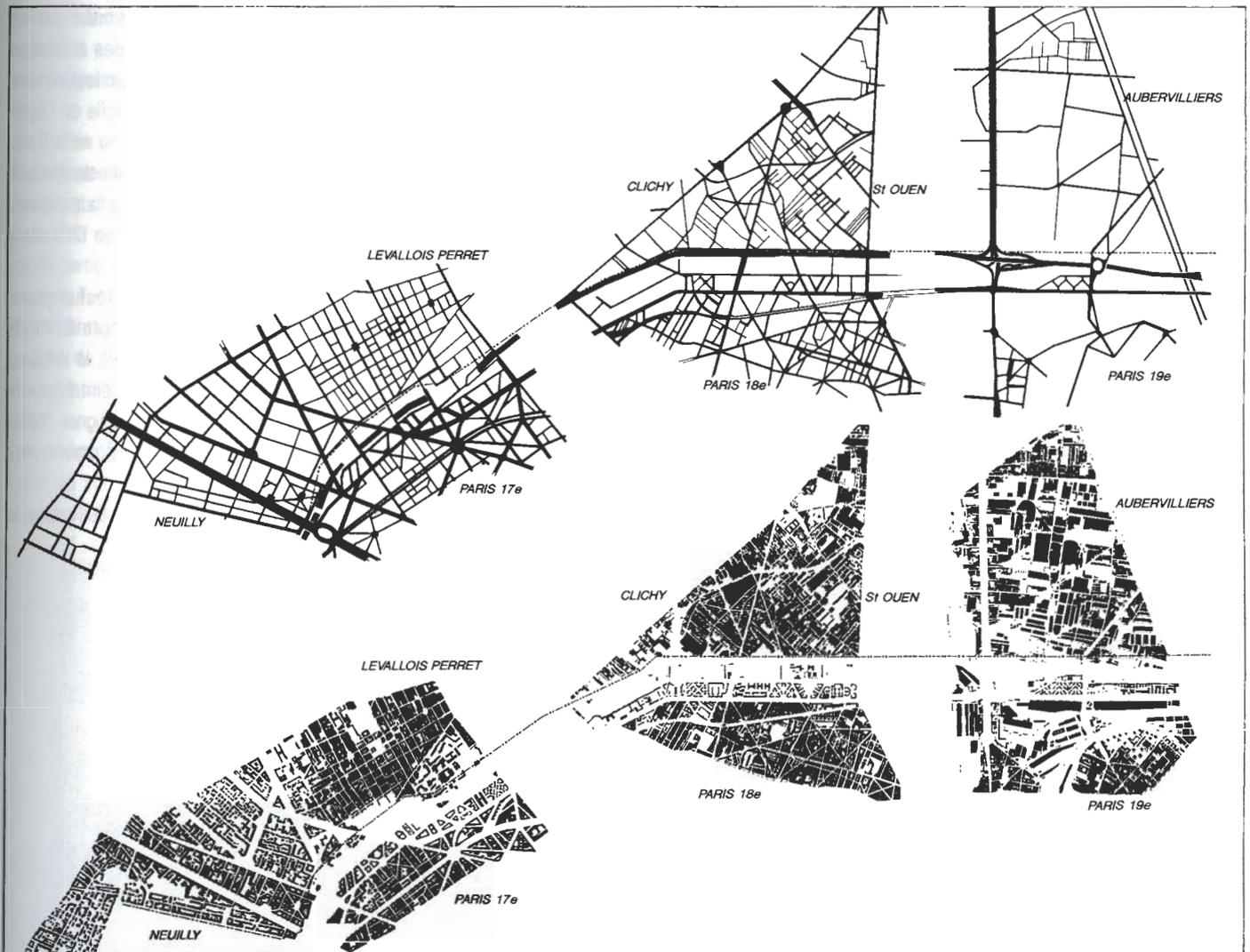
■ **Les continuités dans les tissus urbains**

La structure des tissus a conservé la mémoire des liens tissés par l'histoire.

L'exemple du secteur Nord/Nord-Ouest de Paris montre que la continuité de l'organisation urbaine est beaucoup plus forte de part et d'autre des limites de Paris que d'une commune à l'autre ou d'un arrondissement à l'autre.

De part et d'autre des limites de Paris, la structure urbaine se développe selon les mêmes modes:

— les quartiers résidentiels de l'Ouest (Neuilly-Levallois Perret-Paris 17^{ème}) s'ordonnent dans des maillages orthogonaux, selon une hiérarchie des voies claire et lisible. Dans ce contexte, la continuité urbaine entre Paris et ses voisines, organisée autour de grands



axes communs, est particulièrement frappante.

— Le tissu mixte (habitat, emprises industrielles et artisanales) du Nord-Ouest (Clichy/Saint-Ouen/Paris 17^{ème}-18^{ème}) s'inscrit par contre dans une trame viaire irrégulière et contournée, laissant apparaître une grande diversité d'îlots.

— La Plaine St Denis (St Denis-Aubervilliers-Paris 19^{ème}) se prolonge dans Paris autour des emprises des réseaux ferrés de l'Est et du

Nord. Ces espaces sont caractérisés par une trame de voirie dilatée, de vastes coupures liées aux emprises ferrées, des espaces presque exclusivement consacrés aux transports et à l'industrie et rythmés par des bâtiments aux dimensions inhabituelles.

**Les continuités
dans les tissus urbains:
l'exemple du Nord-Ouest.**

II. Problèmes et handicaps: un vaste morceau de ville à l'image dépréciée

A. Des quartiers marqués par le boulevard périphérique, coupure et frontière

Le boulevard périphérique: "l'autoroute et la ville "

L'image de cet anneau central est indissociable de celle du boulevard périphérique, coupure à la fois physique et symbolique entre Paris et la banlieue, entre le centre et la périphérie.

Evoquer le boulevard périphérique, c'est avoir immédiatement à l'esprit une autoroute urbai-

ne, fréquentée quotidiennement par un million d'usagers, diffusant des nuisances élevées (bruit, pollution) et manifestant ainsi avec force la cohabitation difficile de l'automobile et de la ville.

Renforçant la limite communale de Paris, le boulevard périphérique souligne la puissance d'un centre d'agglomération que l'histoire a renfermé sur lui-même.

L'échelle des ouvrages d'art (échangeurs, ronds-points, viaducs), le nombre limité de points de passage (les "portes"), la longueur de ces franchissements qui atteint fréquemment 400 m, tout concourt à souligner "l'effet de seuil" entre Paris et les communes voisines.

Autant que l'organisation générale de l'espace, la



La coupure du boulevard périphérique:
vue générale de la Porte d'Italie
(depuis le Kremlin-Bicêtre).

qualité médiocre de son traitement rend difficile les liaisons, en particulier piétonnes, entre quartiers riverains de part et d'autre du boulevard.

Les Portes de Paris, des espaces inachevés

Lieux symboliques, les portes de Paris restent aujourd'hui des espaces peu agréables et en grande partie inachevés. La volonté de mettre en valeur l'entrée dans Paris dans les années 1930 a conduit à donner à certaines portes les qualités de places urbaines traditionnelles (Porte Dauphine, Porte de St Cloud, Porte Dorée...).

Ces aménagements, réalisés avec plus ou moins de succès, ont été souvent remis en cause à partir de 1957 par la construction du

boulevard périphérique qui a imposé sa propre logique de voie rapide et a, par là même, modifié les équilibres antérieurs. Affectées essentiellement à la circulation automobile et aux transports en commun, les portes sont ainsi devenues des lieux d'échange intenses, assumant des fonctions de liaisons locales aussi bien que nationales, voire internationales (Porte de La Chapelle A1, Porte d'Orléans A6 etc).

Parallèlement à cette expansion du trafic, les éléments de service qui lui sont liés (stations-service, gares d'autobus, gares routières, parcs de stationnement etc.) se sont multipliés, souvent d'une manière désordonnée.

Pourtant, en dépit du degré élevé des nuisances et de l'intensité du trafic, les portes

demeurent tant bien que mal des noyaux de vie sociale locale grâce aux nombreux commerces, cafés, marchés, banques qu'elles accueillent (Porte d'Orléans, Porte de Clignancourt, Porte de Montreuil etc).

Des fronts de ville exposés aux nuisances

Les quartiers situés en bordure du boulevard périphérique souffrent de cette proximité gênante.

Qu'il s'agisse des espaces libres de la Ceinture Verte ou des immeubles d'habitation riverains, le problème de l'insertion du boulevard n'a à ce jour donné lieu qu'à des réponses ponctuelles (murs antibruit) peu satisfaisantes.



PHOT. C. DESSA

Il en a résulté, pour ces quartiers, une image négative s'opposant par contraste à celle du centre de Paris et des centres de communes, considérés comme des lieux urbains privilégiés et qui ont en conséquence reçu l'essentiel des interventions d'aménagement. Les centres de communes proches du boulevard (Montrouge, le Pré-Saint-Gervais, Saint-Mandé) ont été, quant à eux, gênés dans leur développement par cette proximité.

Franges et limites: des espaces de rejet

Une situation de flou naît de l'ambiguïté entre la limite administrative de Paris et la frontière physique que constitue le boulevard périphérique. Calqué sur la limite de la zone inconstructible qui bordait les anciennes fortifications de Thiers, le territoire communal parisien s'étend presque toujours au-delà du boulevard périphérique; le front urbain de la commune en vis-à-vis en marque généralement la limite. La superposition de tracés aux logiques contradictoires (tissus urbains anciens, territoire zonier, boulevard périphérique) induit des difficultés de gestion quotidiennes. Entretien de la voirie, réseaux d'eau et d'assainissement, police ou fiscalité sont parfois à l'origine de difficultés entre Paris et les communes voisines. Dans la plupart des cas, ce "flou" ajouté aux nuisances de la circulation entraîne une moindre qualité dans l'aspect des franges de la ville.

Cette situation est encore aggravée par l'utilisation des ouvrages du boulevard et de ses abords immédiats qui servent souvent d'abri à de multiples services municipaux: dépôts de voirie, fourrières, stationnement et entreposage divers. Le caractère précaire des installations, leur implantation désordonnée renforcent le caractère d'espace de rejet de nombreux terrains aux limites de Paris.

B. Des quartiers fragiles

Des quartiers déstructurés

Les quartiers de l'anneau central restent profondément marqués par la prolifération des tours et des barres qui imposent leur silhouette et leur masse dans le paysage. Constitués d'habitat sans confort, au bâti médiocre, nombre de ces quartiers avaient fait



Les limites communales ont un tracé parfois incohérent et peuvent couper des îlots ou des bâtiments (Porte Maillot).



l'objet de projets de rénovation après-guerre. S'affranchissant des limites administratives, les opérations de rénovation se sont étendues sur des secteurs recouvrant indifféremment quartiers périphériques de Paris et des communes riveraines, au Sud, à l'Est et au Nord-Ouest.

Elles ont été partiellement réalisées, abandonnées ou reprises, mais elles se sont poursuivies jusque dans les années 1970 sur les secteurs délimités à l'origine.

Les chiffres rendent compte de l'ampleur de la rénovation urbaine qui n'a que peu affecté le centre de Paris: dans les communes limitrophes 50% des logements ont été construits après 1948, dans les arrondissements périphériques de Paris, la proportion (34%) est certes inférieure mais elle demeure élevée.



De part et d'autre du boulevard périphérique la structure urbaine a été profondément affectée par ces opérations. Aux grands ensembles de la place des Fêtes (19^{ème}) répondent ceux de Bagnole, à ceux du quartier Italie (13^{ème}) répondent ceux du Kremlin-Bicêtre et d'Ivry, etc.

Ignorant résolument les données antérieures de formation de la ville, les grands ensembles sont restés des corps étrangers dans les quartiers.

Les grands ensembles aux limites de Paris: l'exemple du Sud-Est (secteur Italie, Ivry et Kremlin-Bicêtre).

II. Problèmes et handicaps: un vaste morceau de ville à l'image dépréciée

PHOTO INTERPHOTO THEQUE D F



**Des quartiers fragiles:
le Sud de Saint-Ouen
au contact de Paris.**

Des quartiers anciens dégradés

Souvent inscrits dans les grands secteurs de rénovation de l'après-guerre, certains quartiers limitrophes n'ont pas fait l'objet des opérations d'urbanisme initialement prévues. S'ils ont ainsi échappé à des interventions brutales de rénovation, le gel des opérations a eu pour conséquence d'y accélérer les processus de dévitalisation.

Les interventions d'urbanisme se sont en effet portées de façon privilégiée dans les centres de communes éloignées de Paris (Ivry, Montreuil, Saint-Denis, Saint-Ouen) où la rénovation a participé à la création d'une nouvelle image municipale rompant avec celle de communes dortsirs.

Du même coup, l'habitat des quartiers riverains de Paris s'est dégradé rapidement, par exemple dans le Petit Ivry, le Bas Montreuil, le Bas Bagnolet, le Sud de Saint Ouen.

Des quartiers enclavés

La multiplication des infrastructures lourdes de transport, les grands équipements publics ou les emprises industrielles ont conduit à enclaver certains quartiers, rendant difficile leur évolution.

Au moins autant que le boulevard périphérique, les grandes infrastructures d'accès au centre contribuent largement à l'enclavement de quartiers entiers.

Voies ferrées convergeant vers les gares parisiennes, grandes nationales héritées des tracés royaux, autoroutes (A1, A3, A4, A6, A13) se raccordant directement au boulevard périphérique sont autant de voies majeures qui traversent l'anneau central et concentrent un trafic intense au seuil de la capitale.

Les équipements publics de grande emprise (groupes scolaires, hôpitaux, cimetières) se sont ajoutés aux coupures des grandes

voies de communication. Citons, au Sud-Ouest dans un périmètre restreint, l'Héliport et le Parc des Expositions, l'Hôpital Coeurin-Celton, le lycée Michelet. Même s'ils participent pleinement à la vie urbaine, le cumul de leurs emprises et de leurs clôtures renforce les effets d'enclave.

Lorsqu'elles occupent de grandes emprises industrielles, les activités peuvent aussi former des enclaves dans les quartiers, allant parfois jusqu'à constituer de vastes territoires uniquement voués à l'industrie (Plaine Saint-Denis). Sous l'effet des mutations économiques et de la crise, un paysage de friches ou d'espaces sous-utilisés a eu tendance à se développer. Parfois, coupures et enclaves, auxquelles il convient d'ajouter les effets induits par les limites administratives et communales, se conjuguent et parviennent, comme dans le Nord-Est de Paris, entre la Porte de la Chapelle et Pantin, à disloquer de vastes morceaux de ville.

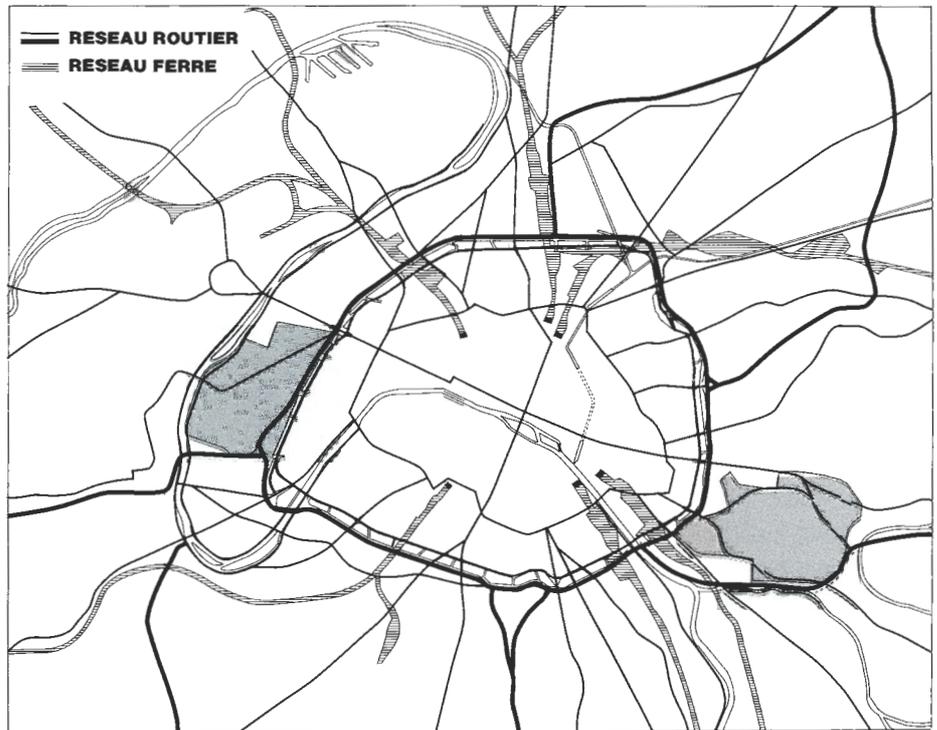
Des relations interlocales difficiles

La faiblesse des voiries locales

Cette situation d'isolement est souvent renforcée par l'autonomie des développements urbains. La vivacité des identités communales, mais aussi l'absence de conception d'ensemble relayée par un financement ad hoc freinent les projets d'amélioration des liaisons de centre à centre.

Ainsi, en proche banlieue, les voies de liaison intercommunales en rocade, à l'image de ce qui existe dans Paris rue de Tolbiac ou rue des Pyrénées sont peu nombreuses, souvent discontinues et d'une manière générale peu lisibles (CD20, CD50, CD1, CD7).

Les déplacements directs de centre à centre se font donc dans des conditions difficiles, de sorte que le boulevard périphérique (et à un moindre degré les boulevards des Maréchaux) sert souvent à relier les



communes voisines entre elles.

La subsistance de zones mal desservies

Si l'allongement des lignes de métro a joué un rôle majeur dans l'amélioration des liaisons entre la proche banlieue et Paris, des zones interstitielles non desservies par les transports en commun subsistent encore, à Paris et en banlieue, surtout au Sud-Est (le long de la Seine) et au Nord (Plaine St-Denis).

Des nuisances de toutes sortes

Le bruit dû au boulevard périphérique, aux grandes voies de circulation, aux voies ferrées s'ajoute aux coupures physiques pour faire peser un handicap sur ces quartiers.

L'intensité des déplacements traversants est en effet l'une des caractéristiques les plus marquantes de la périphérie de Paris. Utilisant plus de 20 voies ferrées et 80 routes radiales, 2 millions d'habitants de la région traversent

L'Anneau Central: un lieu traversé par les grandes infrastructures de transport de la capitale

cet espace chaque jour pour entrer dans Paris. Le problème est rendu encore plus aigu par les difficultés de la circulation aux portes de Paris qui mélange liaisons locales et flux de transit. De tout temps, des activités polluantes nécessaires à la vie de la capitale se sont localisées intra-muros près de ses limites ou hors des murs (blanchisseries, industries chimiques etc.)

La plupart d'entre elles ont aujourd'hui disparu. Seules certaines subsistent (station d'incinération, centrale thermique d'Issy); mais toutes ont néanmoins marqué l'évolution des quartiers.

L'héritage du passé: le poids d'une histoire singulière

Le constat qui vient d'être présenté résulte directement d'une histoire singulière.

Ce territoire est en effet le produit d'un siècle et demi de vagues d'urbanisation successives, depuis les faubourgs et les villages du XIX^{ème} siècle jusqu'aux banlieues d'aujourd'hui.

Son évolution est marquée par la prééminence de Paris et de son centre.

■ Des villages à la Ceinture

Aux environs de Paris, dans les faubourgs et les villages (Charonne, Montreuil, Belleville, Vaugirard, Grenelle, Issy, Clichy, Gentilly...), le long des grandes voies royales ou des chemins ruraux, des constructions nouvelles apparaissent dès avant le XIX^{ème} siècle.

C'est au XIX^{ème} siècle que le phénomène s'amplifie considérablement. Dès 1825-1830, l'extension de la ville au-delà de l'enceinte des Fermiers Généraux, dans les champs et les maraichages, s'accompagne d'une forte urbanisation des centres de villages (ex. Passy). Les lotissements de la Restauration (Beaugrenelle, Passy, La Chapelle, Charonne) gagnent sur des vastes espaces ruraux tandis que les lieux de villégiature ("villas" et "hameaux") se multiplient sur les coteaux aérés.

■ Les fortifications de Thiers (1841-1845)

A la même époque est construite la dernière enceinte de Paris, dite de Thiers, entre 1841 et 1845. Dressées en avant du tissu urbain, les fortifications introduisent une coupure

brutale dans un espace rural marqué par des continuités et des solidarités très anciennes. Les fortifications développent tout autour de Paris un corset de 35 km de long et de 440 m de large; elles enfermeront la ville pendant près de 80 ans, jusque dans les années 1920.

En concentrant les échanges sur des points de passage obligés (les 52 "portes" du système de défense) les fortifications vont placer dos à dos des quartiers voisins et déterminer jusqu'à nos jours l'organisation de l'espace séparant Paris des communes voisines.

■ L'extension territoriale de Paris (1860)

En fait, les fortifications de Thiers, érigées sur les communes limitrophes qui conservent dans un premier temps leur autonomie administrative, préparent l'annexion de 1860. En 1860, moins de 15 ans après l'édification de l'enceinte, les limites de Paris sont portées du mur des Fermiers Généraux aux pieds des nouvelles fortifications. La superficie de Paris passe brusquement de 3 307 à 7 802 hectares, sa population triple pratiquement pour atteindre 1,7 millions d'habitants.

Certaines communes sont annexées à Paris (Montmartre, La Chapelle, Les Batignolles, Monceau, Grenelle, Passy etc.), d'autres sont amputées de parties plus ou moins vastes de leur territoire (Saint-Ouen, Aubervilliers, Pantin, Montrouge, Bagnole, etc.).

■ L'âge industriel

Au milieu du XIX^{ème} siècle, la transformation de Paris mise en oeuvre par Haussmann se traduit par un exode des classes populaires du centre de Paris vers la périphérie, à l'Est